



Le journal de elleneuve

Comité de quartier de Celleneuve

Le mot du Président

Un quartier sans commerces

Pourquoi pas ?

Ne plus se croiser dans la rue en allant chez le boulanger, chez le boucher...

Ne plus s'arrêter et discuter des dernières nouvelles du quartier.

Ne plus passer de temps à sourire à palabrer, à échanger

Vivre dans un quartier sans avoir jamais besoin de se croiser, de se

rencontrer dans l'anonymat...voilà ce qui pourrait nous arriver !!!

Cette fiction peut nous montrer à quel point le commerce est indispensable pour l'activité, la vie d'un quartier.

Quelle richesse de se dépanner sur place, à quelques pas de chez soi,

de se rencontrer, de reconnaître ceux qui comme nous apprécient ce

commerce de proximité générateur d'un tissu relationnel et convivial.

Bien sûr, pour ça, le commerce doit jouer le jeu de la convivialité, proposer

la qualité et des prix attractifs pour permettre aux clients potentiels de

consommer sur le quartier. Cette démarche d'ouverture du commerce de

proximité ne peut qu'aboutir à créer une dynamique commerciale.

A cela doit se développer parallèlement tout un accompagnement : de l'accessibilité, du stationnement, de la circulation piétonne et de sa protection.

Pour renforcer ce commerce, le marché est aussi un élément important de

développement, d'attraction et de dynamisme économique à ne pas ignorer.

D'autres exemples de marchés dans d'autres communes ont permis de créer une réelle

attraction économique dont peu de commerçants se plaignent ailleurs.

La vie d'un quartier passe par l'existence des commerces, ce sont eux qui favorisent l'animation.

Nous les remercions de participer par quelques dons, directement ou indirectement aux

animations du Comité de quartier. Essayons ensemble de construire et favoriser ce dynamisme d'identité de quartier.

P.J.REY

Automne 2000 ● N°14



ANIMATIONS

Vin primeur : vendredi 10 novembre 2000.

Puces d'automne : samedi 11 novembre 2000

Loto : dimanche 10 décembre 2000

Galette de rois : vendredi 12 janvier 2001

Carnaval : samedi 3 mars 2001

Puces de printemps : mardi 8 mai 2001

Feu de la Saint Jean : samedi 23 juin 2001

Pour nous contacter

Une boîte aux lettres
et un téléphone 04 67 75 10 34
à la Maison pour tous Marie Curie

N°ISSN 1246-8495
Imprimerie de la Presse 04 67 58 49 50
Maquette Serge Sayn

MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

Ce secteur d'activités est le lien naturel avec la population des quartiers.

Notre comité avec la municipalité s'y implique régulièrement. Le meilleur moyen de répondre aux demandes présentées par le comité de quartier, c'est d'aller sur le terrain. C'est ce que font élus, responsables techniques et bénévoles du comité.

En ce qui concerne Celleneuve, s'il y a des imperfections, beaucoup de réalisations importantes, même si elles paraissent anodines, favorisent un mieux vivre dans le quartier.

Mais toutes les demandes ne peuvent être prises en compte.

Installation d'un abri bus, 29 route de Lodève

La présence de commerces, de parkings ou de garages ne le permettent pas à cet endroit. Les arrêts voisins situés à 250 et 300 mètres en sont équipés.

Sens de circulation :

Concernant la mise en sens unique de certaines rues, elle nécessite

Notre comité avec la municipalité s'y implique régulièrement

l'expression d'au moins 70% des riverains.

La pose de panneaux de signalisation est possible ainsi que la matérialisation au sol. Mais reconnaissons que l'incivisme de certains conducteurs est le plus souvent la cause des risques d'accidents plutôt qu'une signalisation pas toujours bien visualisée ou respectée

Police :

Tous les problèmes de stationnements illicites, de nuisances, de bruits sont du ressort de la police à qui il faut s'adresser, à plusieurs reprises si nécessaire, ce qui n'exclut pas notre collaboration.

Rue du Dr Lachapelle:

Il y a le cas de l'implantation d'une bordure posée pour la protection des piétons. Cette intervention ne satisfait pas les riverains. D'autres travaux sont donc prévus au budget 2001.

ZAC de LA Fontaine :

Beaucoup de problèmes sont posés concernant les containers d'ordures ménagères : emplacements, nombre, non-respect du tri sélectif, etc. ...

Différentes dispositions vont être prises, toutefois le civisme des habitants est indispensable.

Rue du bassin :

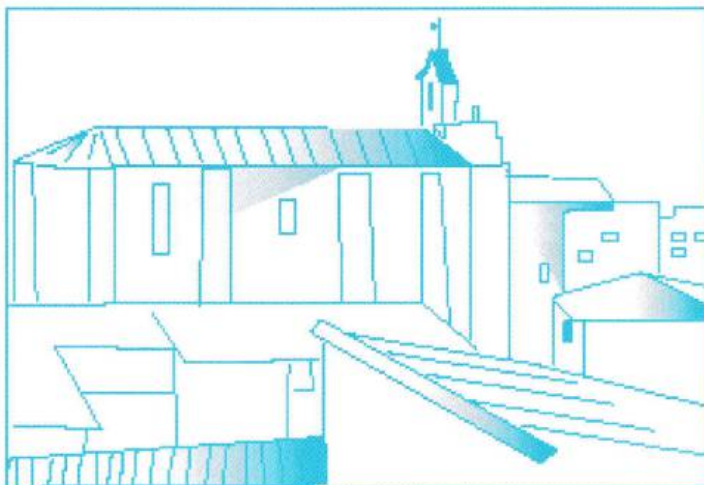
Des informations qui nous sont parvenues doivent être vérifiées.

Ce qui est sûr, c'est qu'il faut rendre possible la circulation des camions de la SMN pour le vidage des containers, ce qui n'est actuellement pas le cas.

C'est pourquoi la pose d'un dispositif anti-stationnement gênant s'impose et sera réalisé.



AIMER VIVRE A CELLENEUVE.



Après une absence presque totale d'une génération pourquoi revenir vivre à Celleneuve ?

Il y a évidemment et avant tout une histoire familiale et les liens affectifs mais pas seulement.

Le vieux Celleneuve est un lieu privilégié au milieu d'un urbanisme bondissant. Un lieu d'exception dans lequel des bienheureux s'y retrouvent, se parlent, s'apprécient. C'est un quartier populaire, fier de l'être, il est généreux. Des gens différents, venus d'ailleurs et dignes d'attention y vivent avec d'autres implantés ici depuis toujours. Pour celui qui veut s'en donner la peine, c'est ce que l'on ressent en se promenant le nez au vent :

Une maman au verbe haut et à l'accent d'ici, réprimande ses enfants joueurs mais imprudents. Derrière eux d'autres enfants sortent de l'école en faisant un bruit bien agréable... Des commerçants, qui malgré les difficultés, nous procurent des produits introuvables ailleurs et blaguent avec leurs clients. C'est ça le « village ». Quel plaisir de voir renaître des maisons après un long abandon ou un désintéressement sinistre ! Sous le soleil, voir l'église de mes fenêtres que c'est beau !

Hélas cet équilibre est fragile. Il nécessite des efforts et la vigilance de tous.

Que longtemps encore des gens qui s'interpellent dans la rue m'informent du temps qu'il fait, avant même que j'ouvre mes fenêtres

Mr.Fabre.

0.15%

Dans le dernier journal, la « commission Urbanisme » s'étant penchée sur le problème de la circulation, vous demandait votre avis sur deux points précis :

Création d'une « zone 30 » sur la route de Lodève (entre l'esplanade et la rue Zamenhof)

Sens unique sur une partie de la rue Marcellin Albert, entre la place Henri IV et la rue de la condamine.

Seulement 6 réponses sur 4000 journaux distribués !!!! D'où le titre de 0.15%

Faut-il en déduire qu'il n'y a pas de problèmes de circulation à Celleneuve ? Par contre ces réponses sont unanimes pour dire OUI à « la zone 30 » et largement majoritaire (5 sur 6) pour le sens unique...

Z.A.C de la Fontaine

Réalisation en deux tranches d'une trentaine de logements au 74 route de Lodève, face à la laverie et au parking de l'hôtel studio club. Il s'agit de la résidence « Les terrasses des pins ». Les travaux de terrassement ont commencé début septembre.

Enfin la pose d'une petite fontaine d'eau a été réalisée sur la place Mansart à proximité de l'aire de jeux. La déception est grande pour les plus anciens du quartier qui suivant les plans d'origine d'aménagement de la ZAC de la Fontaine et des discours du maire en 1990, pouvaient espérer voir ériger une fontaine digne du nom du quartier, de cette place et des aménagements exécutés à cet effet. Faut-il encore espérer ?

INCIVISME

Nuisances et insécurité : Les habitants de la ZAC de La Fontaine se mobilisent et s'insurgent devant tant d'incivisme de la part de certains groupes d'adolescents, de marginaux et d'adultes quelque peu éméchés par l'alcool à la sortie des bars. Après les propriétaires et locataires de la résidence La Bastide de Celleneuve qui, début avril ont adressé au Maire, à la Police Nationale et Municipale ainsi qu'aux pompiers une pétition, ce sont les autres habitants de la ZAC (résidence du Moine, des Jardins de Mansart, du Rialto,...) qui se sont réunis au Clos de La Fontaine en la présence de membres du Comité de quartier. Il a été décidé d'une grande pétition à faire parvenir à la Mairie pour demander, de faire cesser les nuisances de toutes sortes dont sont victimes les habitants. Les

Pose d'une petite fontaine

problèmes soulevés et signalés à la Mairie sont pour l'essentiel :

INSECURITE

- Circulation et stationnement de véhicules sur la place Mansart, en zone piétonne signalée, par l'accès non cadenassé à hauteur du 80 quai Louis Le Vau. Les piétons, en particulier personnes âgées et enfants en bas âge - pour qui ont été aménagés des jeux -, sont effectivement mis en danger et certains sont amenés à éviter cet endroit à certaines heures de la soirée.

BRUITS

- Bruits assourdissants, pétarades dégagées par les pots d'échappements trafiqués de scooters, mobylettes à tout heure du jour et de la nuit qui traversent et circulent à vive allure sur la place « piétonne » perturbent les habitants, les personnes malades ou fatiguées dans leur repos et sont un réel danger pour les usagers piétons de la place.

DANGERS

- Rassemblements nocturnes d'adolescents, de marginaux autour de packs de bière ou autres alcools sur la place, à l'intérieur de l'aire de jeux pour enfants ou sous la terrasse du réfectoire du Clos de La Fontaine débordent et provoquent tapage nocturne et bagarres conduisant à une situation d'insécurité. Les cannettes vides, des seringues usagées qu'on aperçoit au petit matin dans ces endroits témoignent de cet état de fait. Ce constat est aussi perceptible devant l'école maternelle et dans le nouveau parc Edouard André.

HYGIENE

- L'amoncellement d'ordures, de divers « monstres » qui jonchent la rue F. d'Abbay au début de la résidence Les Flamboyants attirent rats et cafards. C'est une situation d'insalubrité que les habitants ne supportent plus.

Cette nouvelle pétition signée par une centaine de résidents a été envoyée à la mairie début septembre 2000. A la suite de la première pétition, la mairie et la police ont reçu le 29 mai 2000 le syndic de la Bastide De Celleneuve et un représentant du comté de quartier. Le portail quai Louis Le Vau a été réparé. La police municipale se montre plus souvent en tournée. Le comité de quartier continue à suivre ces problèmes de près et attend comme tous les habitants la réaction de la mairie face à la deuxième pétition.

En-tête : Ville de Montpellier, logo M, Monsieur René Kuhn, Directeur Départemental, DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SECURITE PUBLIQUE, 13, AVENUE PROF GRASSET, 34000 MONTPELLIER.

Objet : (Signature Georges Préche)

Montpellier le Directeur,

Par la présente je suis au regret de vous informer de l'inquiétude croissante des habitants de la place François Mansart du quartier de la Fontaine de Celleneuve.

En effet, ils constatent depuis quelques temps, une dégradation manifeste de leur qualité de vie due à des manquements de sécurité constatés régulièrement.

Leur plainte porte sur l'utilisation, par des jeunes, d'engins à deux roues des plus bruyants qui, à toute heure du jour et de la nuit, circulent en ces lieux pourtant interdits, et se réunissent dans les espaces commerciaux non bâtis ainsi que sur les jeux d'enfants où gisent ensuite bouteilles brisées, seringues, etc...

L'attitude parfois agressive de ces jeunes suite à des remarques inquiète la population au plus haut point. Ce sentiment est partagé par les parents d'élèves de l'école maternelle qui s'est vue cantonnée pour la seconde fois.

Il est un fait indéniable qu'une détérioration de la sécurité se vit dans ce secteur qu'il faut rapidement endiguer. C'est pourquoi, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires, tant sur la sécurité routière que sur les comportements inciviques de certains, pour que cesse cette situation des plus inconfortable pour les riverains.

Ces doléances exposées aujourd'hui par une large pétition des riverains confirme les multiples réclamations verbales reçues depuis quelques temps.

Dans l'attente d'une amélioration efficace, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Député-Maire
Georges PRÉCHE

Feu de la St Jean

23 juin 2000

Respectant la tradition, le feu eut bien lieu à la date habituelle, même si l'horaire dut subir quelques changements. Maison pour Tous Marie Curie et Comité de quartier de Celleneuve ont préparé de concert cette animation.

A l'issue de la réunion prévue pour le 10^e canton, un apéritif rassembla municipalité et habitants du quartier. Puis ce fut la retraite aux flambeaux, animée par le groupe musical « Bollera Comparsa » qui parcourut les rues du village pour aboutir à l'Esplanade. A la nuit tombante, un grand feu fut allumé, bientôt suivi par le « feu des enfants ».

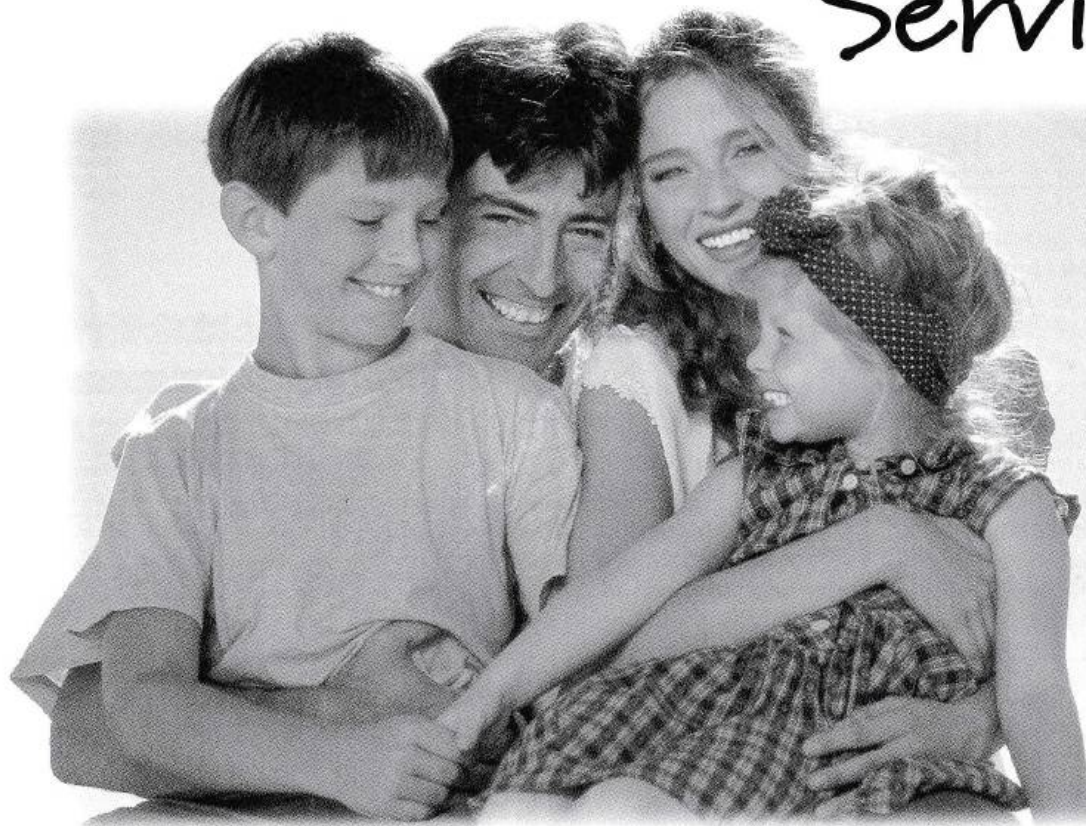
Petits et grands sautèrent avec entrain au son du folklore cubain.

Oui l'été était bien là et les vacances avec...

Protéger

les familles

Proximité
Disponibilité
Services



Nous serons **toujours** les **premiers**
à vos **côtés.**

A Montpellier, comme dans tout le département, Mutuelle Force Sud est à la pointe de la recherche et de l'innovation dans les domaines de la protection des familles et de leur patrimoine

Avec ses garanties santé, ses contrats de prévoyance, ses formules retraite et ses produits d'épargne, Mutuelle Force Sud propose toute une gamme de solutions. Des solutions qui s'accompagnent de services gratuits et de conseils personnalisés.

Rencontrons-nous au cœur de Celleneuve :

1, rue Marcellin-Albert

34080 Montpellier

Tél. 04 67 75 63 02



MUTUELLE
FORCE SUD
les **premiers** à vos côtés

Brasserie

Le Décllic

20 allée Antonin Chauliac
Celleneuve

04 67 03 15 05

Poissonnerie Coquillages

R. Russias

22 rue Marcellin Albert
Celleneuve

04 67 45 03 74

Pizza

Pizza Nona

1 route de Lodève
Celleneuve

04 67 40 58 64

Côteaux du Languedoc

St Georges d'Orques



Mise en bouteille à la
propriété par la cave
des Vignerons de
St Georges d'Orques
Rouge prestige issu de
sélection de cépages

Chai de Celleneuve 04 67 75 22 79

Chai de St Georges d'Orques 04 67 75 11 16

Boucherie Charcuterie

Richard Chatagner

11 rue Marcellin Albert
Celleneuve

04 67 75 39 79

TABAC PRESSE LOTO

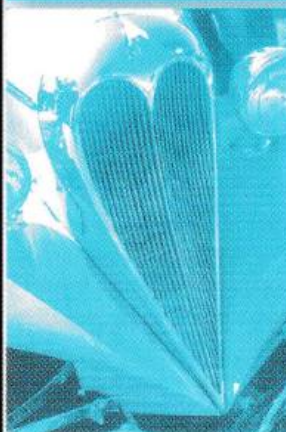


Gérard Vidal

22 route de Lodève
Celleneuve

04 67 75 30 23

Auto Ecole



BONNE ROUTE

24 route de Lodève
Celleneuve

04 67 75 12 18



A. A. R. - Concept / ARCHITECTE

Pierre-Jean REY / 14 rue Marcellin Albert - 34050 Montpellier Celleneuve

tel : 04 67 40 10 18 / fax : 04 67 79 23 57 / E-mail : pjoy@club-internet.fr

Pour moins de 600,00 frs **1 Conseil** Déco,
1 conseil Technique, 1 conseil Architectural !
Pour vous conforter dans votre choix ou pour d'autres idées

Pour moins de 1700,00 frs **1 Diagnostic** sur la structure,
le bâti ou le terrain !
Pour vous rassurer sur votre prochain achat

Pour votre maison, celle de vos rêves !
Pour que votre projet vous corresponde **Choisissez**
les Conseils d'un Professionnel, d'un Architecte pour
Votre maison ancienne, dans un vieux quartier ou un village,
Votre maison plus contemporaine,
Votre maison avec espace, luminosité et à votre goût.

PETITE HISTOIRE DU VILLAGE

Lorsque j'étais tout jeune mes parents habitaient rue du bassin dans le vieux Celleneuve. Au premier étage du bâtiment vivaient « Mourguette » et sa famille. La pièce principale de son logement était une grande cuisine dotée d'une cheminée basse avec feu de bois souvent entretenu.

Une grande partie de la semaine cette pièce était un atelier de modiste car la fille aînée fabriquait des chapeaux pour dames : en paille, en feutre, avec rubans ou fleurs et même des plumes.

Mais le samedi après midi le décor changeait. La grande table ronde tirée vers la cheminée portait un tapis vert et un jeu de cartes. Quatre vieilles femmes très sérieuses prenaient place sur les chaises.

Il y avait dame « Mourguette », Justine, Elise et Marie.

La langue occitane était de rigueur plus que le français mais uniquement le patois du pays !

Ces dames organisaient tous les samedis un tournoi de « manille », un peu à la manière de Pagnol.

Bien installée devant le tapis, dame « Mourguette » sortait alors de son tablier une petite tabatière en argent, contenant du tabac à priser, les autres dames en faisaient autant.

Avant le premier tour de cartes, une pincée de tabac disparaissait dans les narines, on respirait fort et la partie pouvait commencer.

De temps en temps, de grands mouchoirs étaient sortis ostensiblement pour évacuer le tabac et renouveler la prise.

Les pauvres mouchoirs devenaient assez rapidement marron foncé. Mais personne ne se sentait gêné, tout cela était normal dans ce petit comité.

Vers la fin de la partie, il était difficile de trouver une petite surface propre et les tabatières se vidaient. Je n'ai pas très bien compris le jeu de la Manille mais je sais que ces dames n'hésitaient

pas à « s'enguirlander » pour la moindre faute ; toujours en patois, cette langue qui permet excès mais avec le sourire. Puis venait une pause café, la cafetière étant en permanence dans la cheminée. Ces tournois de Manille font partie du « bon vieux temps » à Celleneuve. Au fait « Mourguette » en patois c'est un tout petit escargot bien rond à l'image de cette charmante dame.

Jean Poulier.

Projets municipaux

Réunion du 10^e canton tenu le 23 juin à la MPT Marie Curie avec monsieur le Député Maire G.Freche. (Compte rendu)

Précisons d'abord que parmi tous les sujets évoqués ce jour là, seuls ceux ayant trait au quartier sont évoqués dans ce compte rendu.

Dans son discours initial G.Freche annonce :

la MPT Marie Curie sera agrandie de 300m² et 80 places de parkings seront créées le long de l'allée Pierre Carabasse, entre septembre et décembre 2000.

Sur l'ancien terrain de la CRAM, une bande sera aménagée en espace vert, le long de l'école Léo Malet. Une réunion est proposée en septembre au comité pour faire le point sur ce terrain.

Le château Bonnier de la Mosson et son parc seront remis en état. Les travaux débuteront en 2000 et dureront 10 ans.

Le « Parc 2000 » sera créé entre La Paillade et Celleneuve, rue Petipas sur une surface de 14 ha . Il procurera 1000 emplois.

La ligne 3 du tramway, prévue en 2007, reliera St Georges d'Orques à Palavas en passant par Celleneuve.

A partir de questions posées dans l'assemblée, les précisions suivantes sont apportées :

Un agrandissement sera réalisé à l'école maternelle Pape Carpentier en 2001

Le terrain de foot du collège St Roch devrait bientôt pouvoir être utilisé par les jeunes du quartier à certaines heures.

Pour éviter des regroupements bruyants sur la place Mansart, les emplacements inoccupés, prévus initialement pour des commerces, seront fermés et proposés à des associations.

Le dénivelé du carrefour, avenue de la Liberté et rue des grèzes, est toujours prévu mais son inauguration est repoussée en 2003 ou 2004 !!!

M.A.R.



la langue occitane

était de rigueur

LE GOLF DU LION

Les Phéniciens, grand peuple de navigateurs qui a exploré tout le bassin méditerranéen avant l'ère chrétienne, seraient à l'origine de l'appellation du « Golfe du lion ». Avec leurs embarcations légères, ils naviguaient près du rivage et c'est ainsi qu'ils ont remarqué au centre de la plaine du Languedoc une belle montagne isolée ayant la forme d'un gros animal couché, comme un lion ... C'est ainsi que le magnifique golfe clair chanté par Trenet a été baptisé le golfe du lion au V^{ème} siècle avant Jésus Christ grâce à notre « Pic Saint loup » !

Jean Poulier.

* Les articles : « Petite histoire » et « Golfe du lion » ont été écrits pour le journal par M. Poulier, membre du Comité de quartier récemment disparu.

Nul doute qu'ils seront appréciés par les lecteurs.

ANECDOTES HISTORIQUES



La chapelle « Bonne Nouvelle » était située à l'emplacement de l'actuel collège St Roch. Elle fut léguée aux dominicains en 1632 par l'archidiacre Pierre Darles qui l'avait fait construire en 1612. Elle devint un lieu de piété fréquenté par les fidèles de la ville, dont des personnages importants. Certains voulurent y être enterrés. On voit les Pénitents Blancs y faire des pèlerinages en partant de la chapelle Sainte Foy à pied, vers une heure et demie de l'après midi et rentrer fort tard le soir, après avoir fait l'aller et retour en s'arrêtant à la croix de la piscine. Le

manuscrit de
Pierre Serres
parle de la

Espèce de

Macassars

procession du 15 août 1632 faite à la suite de l'épidémie de peste de 1629, et surtout de celle du 8 septembre 1654 qu'il décrit longuement dans son « histoire de la compagnie des pénitents de Montpellier ». Il y avait, au cours de ces cérémonies, un concours de peuple extraordinaire sur tout le parcours et à la chapelle. L'affluence vers Bonne Nouvelle fut telle que l'on dut agrandir l'édifice en 1675.

Les Dominicains, objets de tant de prévenances et de succès, furent en conflit avec tel ou tel curé de Celleneuve, comme Jean Durieux, qui n'acceptait pas de les voir attirer par les gens tandis que son église se vidait. Et surtout, les religieux enterraient des gens dans leur chapelle ce qui enlevait une partie du casuel au curé... D'où plusieurs recours à l'évêque (1640, 1647, 1659, 1671) Le prieur voulait aussi y aller en procession affirmant que cette chapelle était sous la dépendance de l'église paroissiale. L'on arriva à un compromis approuvé par l'évêque en 1674. Les hostilités reprirent avec les curés Louis et Jean-Antoine Jourdiere, deux frères, de 1710 à 1727.

Un curé en « prison » au Séminaire :

En 1704, on accusait Antoine Mandeville, natif d'Aigues Mortes,

curé depuis 27 ans, de faire bien mal son devoir. Celleneuve comptait alors de 70 à 75 familles. « Nous avons enjoint au curé sous peine de suspense pour bonnes et valables raisons à nous connues d'aller passer trois mois en retraite en notre séminaire pour y prendre l'esprit de son état » ...

Poète occitan et curé de Celleneuve :

A la veille de la révolution, Celleneuve est une paroisse qui compte 350 habitants ; son curé est à la portion congrue. Parmi les curés de Celleneuve, il en est un très célèbre : l'abbé J.B. Favre de Saint Castor, fameux auteur occitan, étudié par Marcel Barral et le Roy Ladurie. Il fut nommé au prieuré de sainte Croix de Celleneuve qui dépendait de l'abbaye d'Aniane, par l'évêque de Montpellier au nom de l'évêque d'Aniane pour lors évêque de Macon le 11 octobre 1780. L'abbé y écrivit sa dernière œuvre sous le titre de L'Enéide de Celleneuve ». Il y mourut le 6 mars 1783 à l'âge de 55 ans, ayant pris froid lors d'une visite faite à un mourant. Il fut inhumé dans le chœur de l'église sous le banc des chantes précises son acte de décès. Dans ses lettres d'avril 1781, il qualifie « son troupeau » qu'il prépare à Pâques de « très difficile ». Il se plaint « des déboursez qu'il a fallu faire dans ce bénéfice sans en tirer rien ». Il déclare en octobre 1781 « J'aurai probablement abondante récolte de vin... Nous avons pour recueillir les fruits le plus beau temps de la nature... Rien de plus riant que nos vendanges » « Les gens d'ici sont des espèces de Macassars (indiens) dont je ne sais comment je suis devenu l'idole. »

La fête des lavandières :

Pour la fête de la Sainte Croix de Celleneuve, on célébrait autrefois la corporation des lavandières et des bugadières qui offraient ce jour là à domicile le pain béni et fougassets et dont le produit collecté permettait d'organiser le dimanche suivant un banquet présidé par les autorités légales.

LOUIS SEGONDY

LE THEATRE DES TREIZE VENTS

Pour la saison 2000-2001, ce théâtre propose de choisir librement 4 spectacles au choix sur les 13 spectacles présentés, pour un tarif réduit à 200F, soit 50F la place. Téléphoner au 04 67 99 2 13

Au Théâtre d'O

Une seule formule d'abonnement:
4 spectacles pour 120F au choix
une même personne peut souscrire plusieurs abonnements
Théâtre d'O, 140 Rt de Grabels 34090 Montpellier

NUMEROS UTILES :

Urgences :

SAMU : 15 ou 112
Hôpital : 04 67 33 67 33
SOS Médecins : 04 67 72 22 15 (24 h / 24)
Police : 17 ou 04 67 22 78 22
Gendarmerie : 04 67 54 61 11
Pompiers : 18 ou 112

Administrations :

Mairie : 04 67 34 70 00
Enlèvements des encombrants : 04 99 52 86 86
Enlèvements des épaves de voitures : 04 67 69 15 49
Hôtel du département : 04 67 67 67 67
Préfecture : 04 67 61 61 61
Police Municipale : 04 67 69 15 49
Illotier : 04 67 40 71 90 / 04 67 40 72 07

JUDO CLUB

En cette année 2000, quatre jeunes du Montpellier-judo ont porté haut les couleurs de Celleneuve. En effet Nathalie Quinquis et Kevin Le Goff ont remporté les titres de champions du département et de région dans la catégorie benjamin (12-13 ans). Il en est de même pour Ophélie Lopez et Fabrice Lamouroux dans la catégorie minime (14-15 ans). Ces titres sont le résultat d'un entraînement « compétition » dirigé par mesdemoiselles Amans et Bacha.

Il faut aussi signaler que Jean-philippe Gentil a remporté le titre de champion de France senior en 2ème division, il va maintenant combattre dans la même catégorie que David Douillet, champion olympique.

Photo, de gauche à droite : N. Quinquis ; K. le Goff ; O. Lopez ; F. Lamouroux.



MOTS CROISES GRILLE N° 14

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement :

- Ses analyses ne sont pas bien sûr grammaticales
- En circulation. L'un d'eux est indien.
- Triple zéro. En parlant de lui les Américains disent « la ferme ».
- Celle du Pape serait blanche. Grand de ce monde. Sigle politique.
- Odeur de café ? Parasite qui tourne souvent autour des arbres.
- Combattante.
- Difficiles à maintenir. Ancienne prison.
- Règles. Avant Jésus Christ
- Poireaute. Maintient la taille des indiennes
- Crie. Parfum d'alcool ?

Verticalement :

- Né à Celleneuve, restera connu grâce à son école.
- Attachement. Protection naturelle.
- Travail pour le 1 horizontal.
- Cactus. Touchés. Caché.
- Sigle d'un moyen de transport. Voyelle double. Piquant dans la conversation.
- Vaut de l'or. Sigle policier-Va au pas ou au point
- Rond de cuir
- Ne fait plus partie du neuf
- Dame désordonnée. Vainqueur à Aboukir.
- Astre adoré jadis. Premier dans la trinité. Demi-chapeau.
- Plat culinaire. A lait ou Aller

Solution grille n° 13

M	U	N	I	C	I	P	A	L	E	S	
A	P	O	L	O	G	I	E		X		
R	A	I	S	I	N	S		S	T	M	
I	S	S		N	O	T	A	I	R	E	
E		E	M		R	E	G	R	E	T	
C	O	T	E	L	E	S		O	M	S	
U	L	T	R	A			I	C	E		
R	E	E	L	U	E	S		C	S	G	
I			A	R	I	O	S	O		E	
E	M	I	N	E	N	C	E		I	L	